



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES DE LA VIENNE

Service de l'Économie Agricole
et du Développement Rural

ARRETE n° 2022/DDT/SEADR/194 en date du **20 AVR. 2022**

fixant la composition de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA) de la Vienne.

Le préfet de la Vienne,

- VU le code rural, et notamment ses articles R.313-1 et suivants ;
- VU le décret n° 90-187 du 28 février 1990 relatif à la représentation des organisations syndicales d'exploitants agricoles au sein de certains organismes ou commissions ;
- VU le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives ;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU le décret du 15 février 2022 nommant M. Jean-Marie GIRIER, Préfet de la Vienne ;
- VU l'arrêté du premier ministre du 12 avril 2018 portant nomination de M. Éric SIGALAS, Directeur Départemental adjoint des Territoires de la Vienne à compter du 1er mai 2018 ;
- VU l'arrêté n° 2022-DDT-105 du 7 mars 2022 donnant délégation de signature à M. Éric SIGALAS, Directeur Départemental des Territoires de la Vienne ;
- VU la décision 2022-DDT-9 en date du 8 mars 2022 donnant délégation de signature aux agents de la Direction Départementale des Territoires de la Vienne ;
- VU l'arrêté préfectoral 2019/DDT/SEADR/50 du 13/02/2019 portant habilitation d'organisations syndicales d'exploitants agricoles ;
- VU l'arrêté préfectoral 2019/DDT/SEADR/98 du 03/06/2019, fixant la composition de la CDOA modifié par les arrêtés préfectoraux 2019/DDT/SEADR/585 du 14/11/2019, 2021/DDT/SEADR/609 du 30/09/2021 et 2021/DDT/SEADR/687 DU 25/11/2021 ;
- VU les désignations proposées par les organismes professionnels et organisations syndicales habilités, en vue de faire modifier leur représentation au sein de la commission départementale d'orientation de l'agriculture ;

SUR PROPOSITION du Directeur Départemental des Territoires,

ARRETE

Article 1 :

La Commission départementale susnommée est placée sous la présidence du Préfet ou de son représentant et comprend des membres titulaires et des membres suppléants ainsi désignés :

- **le Président du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine ou son représentant,**
- **le Président du Conseil Départemental de la Vienne ou son représentant,**
- **le Président de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe ou son représentant,**
- **le Directeur Départemental des Territoires de la Vienne ou son représentant,**
- **le Directeur Départemental des Finances Publiques de la Vienne ou son représentant,**
- **le Président de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole de la Vienne ou son représentant,**

- **Trois représentants de la Chambre d'Agriculture de la Vienne :**

Titulaires	1 ^{er} suppléants	2 ^{ème} suppléants
M. Philippe TABARIN Lieu-dit Le Pontet 86160 SOMMIERES DU CLAIN	M. Jean-Bernard NIORT Lieu-dit Salbaudroux 86410 DIENNE	M. François TURPEAU 12 rue du Poirier 86380 CHABOURNAY
M. Éric MENANTEAU Lieu-dit La Tour Conzay 86230 SERIGNY	Mme Véronique GUERIN Lieu-dit Le Chêne 86420 DERCE	M. Jean-Loup VALLEE Lieu dit Traversay 86510 CHAUNAY
Au titre des Sociétés Coopératives Agricoles : M. Philippe BUREAU 13, Lieu-dit Les Vallées 86380 OUZILLY	Au titre des Sociétés Coopératives Agricoles : M. Eric AUBRUN Lieu-dit La Grange aux Grelets 86300 VALDIVIENNE	Au titre des Sociétés Coopératives Agricoles : Mme Isabelle THIROUIN 3 Lieu-dit Jallet 86200 NIEUL SOUS FAYE

- **Deux représentants des activités de transformation des produits de l'agriculture :**

Titulaires	1er suppléants	2ème suppléants
Au titre des sociétés coopératives agricoles : M. Alain BERGEON Cité Lefort - BP 2 86490 BEAUMONT	Au titre des sociétés coopératives agricoles : M. Philippe DELAFOND Centre Ouest Céréales Rue Blaise Pascal 86131 JAUNAY CLAN CEDEX	Au titre des sociétés coopératives agricoles : M. Philippe SOMMER Coop France Nouvelle Aquitaine 3 avenue Léonard de Vinci 33608 PESSAC CEDEX
Au titre des entreprises agro-alimentaires non coopératives : Mme Catherine LATHUS CCI de la Vienne 7 avenue du Tour de France CS 50146 Chasseneuil 86961 FUTUROSCOPE cedex	Au titre des entreprises agro-alimentaires non coopératives : M. Bertrand le RONCE CCI de la Vienne 7 avenue du Tour de France CS 50146 Chasseneuil 86961 FUTUROSCOPE cedex	Au titre des entreprises agro-alimentaires non coopératives : Mme Louise AVERTY CCI de la Vienne 7 avenue du Tour de France CS 50146 Chasseneuil 86961 FUTUROSCOPE cedex

- **Huit représentants des organisations syndicales d'exploitants agricoles à vocation générale :**

- au titre de la Coordination Rurale :

Titulaires	1 ^{er} suppléants	2 ^{ème} suppléants
M. François CRITON Lieu-dit Le Bas Niré 86200 LOUDUN	M. Augustin de COULARE Lieu-dit La Reynière 86240 LIGUGE	M. Daniel PESNEAU 51, rue du Luxembourg 86200 LOUDUN
M. Louis GOUIN 4 Impasse du Moulin Bricault 86200 LA ROCHE RIGALT	M. Guillaume FUMOLEAU 10 Lieu-dit Champs 86390 BOURG ARCHAMBAULT	M. Gilles FILLON Lieu-dit La Sagrie 86600 JAZENEUIL
Mme Vanessa CHAMPIGNY Lieu-dit Le Jeu 86200 MESSEME	M. Alexandre BRUNET 22 rue de l'Evescault 86110 ST MARTIN LA PALLU	Mme Éliane GEFFROY Lieu-dit La Gauterie 86250 ASNOIS

- au titre de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles 86 et des Jeunes Agriculteurs :

Titulaires	1 ^{er} suppléants	2 ^{ème} suppléants
M. Florent CELERIER Lieu-dit La Perchaie 86300 CHAUVIGNY	M. Ludovic GENEST Lieu-dit La Grande Clic 86300 LAUTHIERS	M. Edouard VIAUD Lieu-dit La Cotterie 86300 BONNES
M. Henri SURREAUX 2 Lieu-dit La Garde 86400 BLANZAY	M. Alexis MAINFROID Lieu-dit Le Moutet 86500 JOUHET	M. Xavier MERIGOT 5 rue Bois de l'Ecole 86400 LINAZAY
M. Sébastien BERGER Lieu-dit La Maison Neuve 86330 ST CLAIR	M. Sébastien TAILLEFER Chemin de la Chaume 86380 JAUNAY MARGNY	M. Pascal MAUPETIT Lieu-dit Faudret 86510 BRUX

- au titre de la Confédération Paysanne :

Titulaires	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Luc JOUAULT Lieu-dit Les Sables 86230 VELLECHES	Mme Marie PORTRON La Maisonneuve - Benassay 86470 BOIVRE LA VALLEE	M. Dimitry GALBOIS Lieu-dit Vaumartin 86370 VIVONNE
M. Guillaume COIFFARD Lieu-dit Chaumeil 86320 PERSAC	M. Jean-Yves CAILLÉ 4 Lieu-dit Fouessac 86310 HAIMS	Mme Nina PASSICOT 3 Lieu-dit La Roche 86390 LATHUS ST REMY

- Un représentant des salariés agricoles :

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Stéphane CUSINTINO 35 rue de la Bugellerie 86000 POITIERS	M. Olivier FRANCOIS 20 rue Charles CHARPENTIER 86240 LIGUGE	M. Laurent RENAUD 1 rue du Bois Sené 86800 ST JULIEN L'ARS

- Deux représentants de la distribution des produits agroalimentaires :

Titulaires	1 ^{er} suppléants	2 ^{ème} suppléants
M. Robert BERGER Chez Fouché 86510 BRUX	M. Gérard RAFFARIN SARL LE PILOTE 2 impasse des Cosses - La Gère 86190 QUINCAY	M. Claude LAFOND CCI Vienne 7 avenue du Tour de France 86961 FUTUROSCOPE Cedex
Au titre du commerce indépendant de l'alimentation : M. Bruno MARTIN SAS NEOLIS Route de Vernon 86340 FLEURE	Au titre du commerce indépendant de l'alimentation : M. Laurent GALLAY SARL CGL 2 rue de la Scierie 86200 POUANT	Au titre du commerce indépendant de l'alimentation : M. Alain GIRAUD SARL GEPS 26-28 place de la Libération 86310 ST SAVIN

- Un représentant du financement de l'Agriculture :

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Samuel GABORIT CRCAM TP La Chaboissière 86340 NOUAILLE MAUPERTUIS	M. Emmanuel HEBRAS CIC OUEST 1 Allée du Nord 86360 CHASSENEUIL DU POITOU	M. Hervé ROGER BPVF 26 bis allée du Haut Poitou 86360 CHASSENEUIL DU POITOU

- Un représentant des fermiers-métayers :

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Jean-Claude MERCIER Lieu-dit La Stère 86250 CHARROUX	M. Antoine LAPORTE MANY Lieu-dit La Rivière 86290 LA TRIMOUILLE	Mme Isabelle de POITEVIN Lieu-dit Le Chilloux 86290 LA TRIMOUILLE

- Un représentant des propriétaires agricoles :

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Hervé de MONVALLIER Lieu-dit La Canne 86500 JOUHET	M. Jean-René GOURON Lieu-dit La Genevraye 86220 DANGE ST ROMAIN	M. Patrick MINOT Lieu-dit Tardiveau 86400 VOULEME

- Un représentant de la propriété forestière :

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Jean de la PORTE du THEIL 25 Route d'Anxaumont 86800 SEVRES-AUXAUMONT	M. Pascal VALADE 30 rue Chantemerle 79180 CHAURAY	M. Alain de CHATEAUVIEUX 22 rue Escudier 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

- Deux représentants des associations agréées pour la protection de l'environnement :

Titulaires	1er Suppléant	2ème Suppléant
Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique : M. Patrick THEBAULT 4 Chemin Creux 86310 SAINT GERMAIN	Fédération Départementale des Chasseurs : M. Patrice NALLET Lieu-dit Montplanet 86290 BRIGUEIL LE CHANTRE	Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique : M. William PIGNOUX 114 rue des Joncs 86000 POITIERS
Ligue pour la Protection des Oiseaux : M. Cyrille POIREL 25 rue Victor Grignard 86000 POITIERS	Vienne Nature : M. Philippe BERNARD 14, rue Jean MOULIN 86240 FONTAINE LE COMTE	Ligue pour la Protection des Oiseaux : Mme Céline GRACIEUX 25 rue Victor Grignard 86000 POITIERS

- Un représentant de l'artisanat :

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Mathieu ANCIZAR (menuisier) Chambre des Métiers 19, rue Salvador Allende 86010 POITIERS CEDEX	Mme Magalie MIMAULT (Ets électricité) Chambre des Métiers 19, rue Salvador Allende 86010 POITIERS CEDEX	Mme Christine PAGNON (garagiste) Chambre des Métiers 19, rue Salvador Allende 86010 POITIERS CEDEX

- Un représentant des consommateurs :

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2ème suppléant
M. Jean-Pierre COILLOT 4 rue du Coquet 86190 VOUILLÉ	M. Michel DEBIAIS 15, rue de l'Église 86460 AVAILLES LIMOUZINE	M. Valère AGBOTON 9 rue des Pierrères 86580 VOUNEUIL SOUS BIARD

- Deux personnes qualifiées :

M. François PAILLAT 2 Allée Pierre Béranger 86000 POITIERS
M. Mathieu RULLIER 20 route de Margouillet 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR

Article 2 :

La durée du mandat des membres non désignés ès qualité, est fixée à trois ans. Les membres suppléants ne siègent à la Commission que dans la mesure où le membre titulaire en est empêché, dans l'ordre de leur désignation. **Il appartiendra au membre titulaire empêché d'organiser son remplacement en faisant appel à l'un de ses suppléants.**

Article 3 :

Un arrêté préfectoral établira la composition des sections spécialisées de la Commission, sur avis de cette Commission.

Article 4 :

Le secrétariat de la commission sera assuré par la direction départementale des territoires de la Vienne.

Article 5 :

L'arrêté n° 2019/DDT/SEADR/98 du 30/06/2019 est abrogé.

Article 6 :

La secrétaire générale de la préfecture de la Vienne et le directeur départemental des territoires de la Vienne sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vienne.

Le préfet
Jean-Marie GIRIER